

MÂCON - HANDICAP

La Caravane des oubliés a repris la route

Pour que les politiques n'oublient pas la compensation liée à la perte d'autonomie, la Caravane des oubliés sillonne les routes de Saône-et-Loire et de Côte-d'Or.

Vu 26 fois | Le 02/06/2018 à 05:00 | Réagir

EDITION ABONNÉ



... sont traitées par la Maison départementale de l'autonomie (MDA) qui remplace la MDPH. Photo Agnès

Mercredi, l'Association des paralyés de France (APF) a lancé l'opération la Caravane des oubliés pour alerter l'État et les départements sur la dégradation des situations financières des personnes en situation de handicap. Une dizaine de personnes participent à cette opération qui se déplacera à Dijon, Beaune et Chalon-sur-Saône.

Opération sensibilisation

Mercredi, soutenues par les représentants des associations locales, l'AMI, les IMC (Association des infirmes moteur cérébraux adultes) de Saône-et-Loire, elles ont fait trois haltes : au conseil départemental, devant la préfecture et au local du député Benjamin Dirx. Elles pointent l'insuffisance des réponses données aux besoins en matière d'aide à la vie quotidienne (repas, toilettes), aux aménagements nécessaires (adaptation des sanitaires, des véhicules ou l'achat de fauteuils). « Nous voulons que le "reste à charge" ne dépasse pas les 10 % inscrits dans la loi sur le handicap de 2005. Malheureusement, le décret d'application n'est jamais paru, ce qui a pour conséquence que les charges financières sont trop importantes », explique Florence Lecomte directrice, de l'APF 21 et 71.



Tags de l'article

EDITION MACON MÂCON
RIVE GAUCHE SOCIÉTÉ
A PROPOS IMPORT PI

LES PLUS LUS

- 1 La Saône-et-Loire orange aux ora
- 2 Accident de qu se blessé grav
- 3 Ils émettent tr smartphones €
- 4 A neuf dans un permis !
- 5 Le Creusot : un par une voiture

Merci d'avoir visionné cette publicité !

Loisirs - AR
Vol Saint-Denis Mahé

Les associations affirment que ce problème est rappelé régulièrement au gouvernement, aux interlocuteurs institutionnels et politiques et au sein du conseil national des personnes handicapées, mais qu'aucune réponse ne leur est apportée.

À partir de 549,99 €. Liv
droit de retour sous 30

Contact APF : 06.88.44.38.33.

Agnès GONNOT (CLP)

VOUS AVEZ AIMÉ
CET ARTICLE ?
PARTAGEZ-LE !

Twitter

50
Partager



ENVOYER À UN AMI



IMPRIMER

Tags : EDITION MACON - MÂCON - MÂCONNAIS - RIVE GAUCHE - SOCIÉTÉ - HANDICAP - A PROPOS - IMPORT PRINT

DANS LA MÊME I



MÂCON - VOLLEY-BALL
Les volleyeuses M13
à Vesoul

MÂCON
Football : UFMâconna
images



FIL INFO

